

sanctifiante. C'est pour cette fin spéciale que l'Eglise fut organisée. Si J. C. désignait des apôtres pour être les dispensateurs de ses mystères, ainsi bien que les prédicateurs de sa parole; s'il ordonna qu'un seul eût une autorité suprême sur tout le troupeau, sur les brebis comme sur les agneaux, ce n'était pas pour leur avantage personnel, mais pour le bien commun de tous les membres qui forment son corps mystique.

14. L'Eglise, ainsi divinement établie comme une société extérieurement visible et organisée, devait toujours demeurer telle, une parolle société doit être essentiellement et constamment visible; et parmi les illusions qui prévalent hors de l'Eglise, il n'en est peut-être pas une plus opposée à la raison humaine qu'à la vérité de Dieu que celle qui prétend que l'Eglise n'est devenue invisible. C'est comme si l'on voyait un vaisseau est toujours voguant sur la mer, mais que, dans une occasion importante, il a été sous l'eau pendant plusieurs siècles, quoiqu'il soit revenu depuis à la surface avec de nouveaux agrès et un nouvel équipage. L'assertion laisse percer sa propre absurdité; on admet que l'Eglise du Christ est perpétuelle, qu'elle ne peut périr, mais qu'elle a quelquefois été invisible. Si elle a été invisible, comment, d'accord avec le sens commun, peut-on soutenir son existence, sinon comme ces gardes, placés auprès du sépulchre du Sauveur, qui attestèrent un événement comme en ayant été les témoins, et qui dirent en même temps qu'ils étaient endormis lorsqu'arriva cet événement? Mais il n'est inutile d'insister sur ce point. La prédication ouverte de l'Evangile; la promulgation des règlements de discipline ecclésiastique de temps à autre; la conversion de nouvelles provinces et de nouvelles nations de siècle en siècle pendant dix-huit cents ans; la succession de pasteurs; l'ordination de nouveaux lévites pour le soutien du sanctuaire; la tenue des conciles, tant généraux que provinciaux; les souffrances des martyrs; la fondation d'églises; la défection d'hérétiques; les résistances aux principautés et aux puissances; les discussions, et même les scandales de ses membres; tout atteste l'existence visible et permanente de l'Eglise comme une continuation de la société établie par notre divin Seigneur lui-même. Conséquemment les promesses, que le divin fondateur de cette société lui a faites de toujours demeurer avec elle, se sont accomplies, et dans ce cas vous êtes obligé, si que vous croyez en lui, et que vous voulez vous sauver, de chercher la vie par elle; ou autrement, ses promesses n'ont pas été remplies, et alors, ce n'est pas l'Eglise qui a trompé, mais le Rédempteur lui-même!—pensez trop blâphématoire pour que vous puissiez vous y arrêter!

15. Il est évident par là, qu'une société extérieure ne peut prétendre à être l'Eglise de Dieu, qui a reçu sa forme et son organisation à une époque postérieure aux jours de J. C. Ainsi l'une des marques de l'Eglise est qu'elle est apostolique. Toute société dont l'origine remonte à une date subséquente est nécessairement empreinte du sceau de l'illégitimité et de la contrefaçon. Ses doctrines doivent différer partiellement de celles de la vraie Eglise, et étant ainsi différentes, doivent essentiellement être fausses, à moins qu'on ne prétende qu'un nouveau ou un autre Christ est descendu du ciel, pour les révéler comme contredisant ce que notre Christ avait révélé. Voilà donc, cher lecteur, un remarquable attribut dont Dieu a fait une marque particulière et exclusive à son Eglise sur la terre. Relisez ce que je viens de dire: étudiez cet argument, réfléchissez-y, et voyez quelle en est la conséquence par rapport à vous-même. La vraie Eglise a commencé et a été établie une société extérieure et visible, du temps de J. C. et de ses apôtres. Quand la société ou la prétendue Eglise, à laquelle vous appartenez, a-t-elle pris naissance? quand a-t-elle reçu sa forme, et commencé ses fonctions comme société visible? Ça dû être plusieurs siècles trop tard. Les doctrines, sur lesquelles elle est fondée, ont dû être, à l'époque de son origine, des doctrines nouvelles, et par conséquent nécessairement non révélées par le Sauveur que nous adorons. Cette épreuve est universelle. Il a existé des hérésies presque depuis le commencement de l'Eglise; mais les hérésies, séparées de sa communion, et toutes les personnes qu'ils avaient pu engager dans leur révolte, ont toujours cherché à former une Eglise séparée, modelée d'après leur propre invention, et dans le but de donner une plus grande extension et un plus grand développement aux erreurs dans lesquelles ils étaient tombés.

16. De plus, l'Eglise, comme société visible, doit être essentiellement une. La raison en est évidente. Dieu, qui a originellement révélé les doctrines qu'elle enseigne, est un; la vérité est non-essentielle une, et la société, fondée sur notre divin sauveur et imbuée de la croyance de cette vérité, qui est une et que J. C. a révélée à son Eglise, doit nécessairement produire l'unité de foi parmi ses membres. Tant qu'ils demeurent dans la vérité de l'enseignement de J. C. il ne peut y avoir parmi eux de divisions ni d'antagonisme de croyance. S'il y a des divisions par rapport à certains points de la révélation divine, ce sera parce que l'un se sera écarté de la vérité, et que l'autre aura embrassé l'erreur d'un côté ou de l'autre. La partie, qui embrassera ainsi l'erreur, cessera nécessairement d'appartenir à la société qui avait été fondée sur la croyance de la vérité. La défection pourra être aussi considérable que celle qui eut lieu par suite de l'hérésie d'Arius; la défection pourra diminuer le nombre de ceux qui jusque là avaient été compris dans la communion de l'Eglise; mais l'unité de cette Eglise, c'est-à-dire, de ceux qui demeurent fidèles à ce qui avait été la croyance commune de tous jusqu' alors, n'est nullement atteinte ou détruite. Une branche malade a été séparée de l'autre, il est vrai; mais l'arbre lui-même, avec ses racines et son tronc, ses fleurs et ses feuilles, demeure le même; excepté en ce que l'extension de ses branches a été extérieurement diminuée par l'amputation de la partie malade. L'épreuve de cette suite dans la société visible de l'Eglise sur la croyance des mêmes articles de religion, que ceux qui ont été originellement révélés par J. C. et attestés par l'Eglise elle-même, sous ce rapport, tandis que la communion catholique est supposée comprendre au moins deux cents millions de toutes nations et de toutes langues, de toutes tribus et de tous peuples, il n'y a point de divisions parmi eux; il n'y en a pas eu, depuis le commencement du christianisme. Et comme on peut remonter ces rayons de la lumière, qui éclairent notre globe, au soleil d'où ils émanent, ainsi la foi de chaque individu dans l'Eglise entière est-elle identique avec celle de chaque membre, et celle de tous les membres, par rapport à l'article de la révélation divine, faite par le fils de Dieu. Tous croient, et ont recours aux mêmes institutions sacramentelles du Sauveur. Tous reconnaissent et révérent la même organisation pastorale, le même sacerdoce unique, le même épiscopat de J. C. représenté et exercé secondairement par un grand nombre dans l'univers; la même primauté unique et entière, établie par J. C. et accordée à Pierre et à ses successeurs seuls. Telle est maintenant, et telle a été son interruption durant dix huit cents ans, l'unité de cette société visible, qui est l'Eglise de J. C. (A continuer.)

Fautes à corriger dans la Lettre I.  
Paragraphe 2, ligne 12, au lieu de malignité, lisez légèreté.  
do 23, répétés, do réfutés.  
do 32, bellumier, do Bellarmin.  
3, 3, revéti, do rtvéti.

CORRESPONDANCE PARTICULIÈRE  
DES  
MELANGES RELIGIEUX.

M. L'ÉDITEUR,

Québec, 12 février 1848.

Les principaux événements de la semaine se bornent aux élections municipales; elles ont été remarquables pour avoir mis en relief un de ces préjugés dangereux qui en agissant sur la multitude deviennent nuisibles par leur influence, immédiate ou tardive, sur les intérêts des masses. Ainsi que l'a fait pressentir ma dernière lettre, l'élection du quartier St. Jean s'est terminée mardi en faveur de M. Dorval, le moins apte et le moins instruit des deux candidats qui se disputaient la représentation de cette division importante de notre cité. Cette préférence des électeurs, à l'avantage d'un homme de métier, résulte d'une prévention injuste, créée pour l'occasion, au préjudice des membres des professions libérales. On serait assez en peine au quartier St. Jean de définir la nature ou l'espèce de torts qu'auraient pu commettre ces derniers au détriment de la chose publique, des doctrines libérales ou des intérêts de la localité St. Jean; mais le secret de cette antipathie prononcée à leur égard n'est pas difficile à dire, car le fait est tout simple. Quelques citoyens du faubourg, peu disposés en faveur de M. Robitaille, sont parvenus à dénaturer ses intentions et à lui ravir, par ce moyen, les suffrages de la majorité. Cette manœuvre, comme toutes celles qui lui ressemblent, a été effectuée dans l'ombre; et le résultat de cette élection dérivant d'une telle cause n'a pas dû alléger profondément M. Robitaille.

Ce qu'ont gagné les électeurs du quartier St. Jean par l'élection de M. Dorval, le voici: les services probables d'un homme de métier, c'est-à-dire, excellent homme au fond, mais absolument incapable des fonctions municipales. Il ne suffit pas à un membre de la corporation d'assister aux séances, il lui faut en temps opportun prononcer les mesures utiles; les soutenir, combattre les projets dont l'intérêt public ne lui semble pas réclamer l'exécution; il lui faut enfin s'assujettir à trois devoirs, agir, écrire et parler. Or, si les devoirs d'état de M. Dorval lui permettent l'assiduité qu'exige sa nouvelle fonction. (Ce dont tout le premier je doute), et de s'occuper des affaires municipales, il est individuellement au-dessous de sa tâche pour le reste.

Maintenant, qu'ont perdu les électeurs? Les services effectifs d'un jeune citoyen de savoir, qui a des connaissances pratiques et auquel personne ne conteste beaucoup d'esprit public et d'activité. Mais la majorité de M. Dorval aura bientôt l'occasion de regretter que ce conseiller ne soit pas à même de rendre à son quartier des services égaux à ceux dont la section St. Jean est déjà redevable à M. le docteur Robitaille.

L'histoire que des intrigues électorales mérite toujours d'être connue du public. Il sert à le mettre au véritable point de vue des affaires qui l'intéressent et lui permet de distinguer l'opinion populaire de ce qui n'en a que l'apparence. Mais je n'en ai pas fini sur l'élection Dorval; un mot encore au sujet du triomphe qu'on lui a fait, et j'aurai terminé sur ce chapitre. Les partisans du conseiller élu voulaient une démonstration énergique et plus significative en faveur de leur élu qu'une simple élection de candidat favori. Ils firent cette démonstration en volant, par les principales rues de la ville, M. Dorval gravement assis dans un fauteuil. Une foule nombreuse lui faisait cortège; mais une voiture arrangée d'outils de divers métiers attirait surtout l'attention. On y remarquait deux individus dont l'un, armé d'une égoline, sciait une pièce de bois, et l'autre, en frappant d'un maillet, exécutait une marche.

Cette représentation symbolique traduisait fidèlement l'idée que l'on voulait rendre. Elle signifiait gloire à la classe ouvrière! A bas les hommes de profession!  
Au milieu d'une population unie de tels symptômes de division sont réellement fâcheux; mais ils n'accusent que les intrigants qui les font se manifester. Il est singulier que la classe ouvrière du faubourg St. Jean se constitue en une caste distincte? Contre qui veut-elle se prévaloir? quels partisans l'ont abandonnée? quels amis ont donc trahi sa cause. En quoi aurait-elle à se plaindre des hommes de profession?  
Le quartier Champlain a repoussé son ami en repoussant M. Michael Connolly pour confier son mandat à M. Elie Gingras. La popularité n'a parfois des retournements étranges; et il est à remarquer que ce M. Connolly qui, en 1837, comptait parmi les appuis de la cause populaire, n'aît plus même, à présent, l'estime de ceux de sa propre origine.

L'Institut Canadien de Québec.—Cette institution a ouvert ses séances, dont la seconde s'est tenue mercredi. Il y aura discussion chaque semaine dans la salle de l'Institut. Le sujet dernièrement traité était celui-ci: "Quels hommes ont originellement peuplé l'Amérique?" Cette question, sur laquelle il n'existe que des données conjecturales, a fourni matière à une dissertation intéressante. La discussion promit pour la séance prochaine roulera sur "l'utilité de la politique en ce pays." S'il était arrêté que les membres de l'Institut seraient tenus de déposer leurs productions écrites entre les mains du secrétaire-archiviste, je m'efforcerais de vous communiquer celles dont le public pourrait aimer à prendre connaissance. L'Institut possède une bibliothèque dont l'effectif s'élève déjà à plus de 300 volumes, et il en est apporté tous les jours au dépôt des archives, comme dons gratuits, de la part des amis nombreux de cette institution naissante.

Gazette de Québec.—L'éditeur de cette ancienne feuille est maintenant M. Ronald McDonald. Ce monsieur écrit avec la même facilité les deux langues; personne ne lui refuse l'avantage d'être un traducteur parfait de la langue anglaise; mérite assez rare même parmi les traducteurs. On sait quel est son style, et à quel point il est avantageux aux lecteurs de trouver dans la rédaction d'un journal l'exemple du bon joint au précepte.  
Sentences de la cour criminelle.—En voici la liste: Pierre Simard et Thomas Simard, vol avec effraction (burglary)—3 années de travaux forcés au pénitencier.  
Eleonor Doonan et Eleonor Green—Larcin—deux mois de détention.  
Samuel Lemon—larcin—neuf mois aux travaux forcés dans la maison de correction.  
Théodore Waiwart ci-devant (militaire)—argent obtenu sous de faux prétextes.—9 mois de travaux forcés dans la maison de correction.  
Joseph Mercier—Blessure infligée avec intention.—Un mois de prison et £25 d'amende ou l'emprisonnement jusqu'à satisfaction.  
John Ross—vol avec effraction—trois ans de travaux forcés au pénitencier.  
Température.—Depuis deux jours le dégel a cessé; il fait froid et le temps est superbe.

NOUVELLE ECOSSE.

Nous trouvons dans le Herald de ce matin une dépêche télégraphique qui annonce l'accession au pouvoir

des libéraux de la Nouvelle-Ecosse. Les nouveaux ministres sont: MM. J. B. Uniacke, Michael Tobin, Hugh Bell, Joseph Howe, Jov. McNab, H. Huntingdon, W. F. Desbarres, Lawrence O. C. Doyle et George R. Young.—On dit que les emplois seront répartis comme suit: M. Uniacke, procureur gén.; M. Desbarres, sol. gén.; M. Howe, secrét. Prov.; M. McNab receveur gén.; M. Huntingdon, collecteur de l'Accise. M. McNab monte au conseil législatif prendre la place de son père qui vient de décéder.

NOUVELLES ECCLESIASTIQUES.

M. H. Moreau, curé des Cèdres, est nommé à la cure de St. Eustache de la Rivière du Chêne.  
M. P. Porlier, curé de Blairfiduc, à la cure des Cèdres.  
M. R. Robert, curé de St. Jacques le Mineur, à la cure de Blairfiduc.  
M. F. X. Cuisse, curé de St. Bruno, à la cure de St. Jacques le Mineur.  
M. C. Champoux, desservant à St. Eustache, à la cure de St. Bruno.  
M. Balthazard, vicaire à Boucherville, est nommé au vicariat de St. Eustache.  
M. Lionnet est nommé à la cure de St. Luc.

Nos lecteurs remarqueront sans doute avec plaisir le discours du comte de Montalembert qui se trouve à la première page, ils le liront avec attention et satisfaction, car les paroles comme celles du comte de Montalembert ne se prononcent pas tant s'en faut, par tous les hommes, et bien la dignité de l'orateur et celle du lieu où il parle, doivent varier pour quelque chose. Nous donnons à la dernière page deux colonnes de "Pise et Florence" et sommes forcés de remettre plusieurs articles faute de place.

L'AMI DE LA RELIGION.—Notre confrère de Québec a enfin rompu le silence qu'il voulait garder, au sujet des erreurs qu'il avait commises en parlant de la loi d'éducation; il admet lui-même qu'il n'aurait pas dû prendre le premier tableau du surintendant de l'éducation, mais bien plutôt le second; c'est toujours quelque chose. Notre confrère ajoute qu'il sait bien que la loi ordonne le prélèvement d'une contribution mensuelle, mais il ne nous dit pas pourquoi il n'en a pas parlé lors de son premier article, dans lequel il voulait faire voir les petits revenus qu'ont les commissaires d'écoles, pour le soutien des instituteurs. Il n'aurait pas voulu sans doute avouer, qu'il est ennemi déclaré de la présente loi d'éducation et que, bon gré mal gré, il désire la voir changée. Quant aux écoles normales, voici ce que nous dit notre confrère de l'Ami: "Nous serons remarquer aux Mélanges, que nous nous sommes borné à regretter l'absence d'écoles normales. Que le Dr. Meilleur les ait recommandées, qu'il les ait demandées, peut importe; il est de fait que ces écoles n'existent pas, et ce fait nous l'avons signalé, et rien de plus." Pour nous, nous croyons que ce n'était pas suffisant. Puisque le rédacteur de l'Ami était un manque, une défertuosité, ce n'était que juste de faire observer que le surintendant est du même avis, et que ce n'était nullement de sa faute si cette défertuosité existe encore. Autrement, on laissait au moins un doute à cet égard, et c'était trop, surtout lorsqu'on prétend vouloir être juste envers tous.

NOMINATIONS.—La Gazette Officielle de samedi nous apprend que John Duval, Francis G. Johnson et John Rose, sont nommés conseillers de la reine; William R. F. Berford, écuyer, greffier de la paix pour le district de Bathurst; Daniel McMartin, écuyer, juge de la Surrogate Court pour le district de Bathurst. Il est bien peu de personnes qui puissent dire quel bonheur urgent il y avait de nommer trois nouveaux conseillers de la reine à ce moment-ci; cependant ces nominations sont l'œuvre de nos ministres, contre lequel le peuple s'est prononcé, et qui comprennent ou veulent comprendre assez peu leur position présente pour continuer à faire des nominations importantes, à placer leurs créatures, et peut-être à finir par se placer eux-mêmes. A ce compte-là nous serions nullement étonnés de voir de nombreuses nominations dans la Gazette Officielle de samedi. Nos bons ministres veulent sans doute voir quel cri l'on va encore jeter contre eux; et ils commencent par accorder des robes de soie, à part les emplois dans le Haut-Canada avec lesquels nous sommes moins familiers, mais qui sont sans doute donnés comme ceux du Bas-Canada.

ACCIDENT DE LA DILIGENCE.—Nous avons le plaisir d'annoncer que les deux passagers, que nous annonçons s'être noyés, ont heureusement pu se sauver; la malice et la diligence ont été retrouvées depuis.

M. RU-SÉLL.—Ce monsieur était l'un des passagers dans la diligence du Haut-Canada, lors de l'accident de l'autre jour; il a tellement souffert du froid que les chirurgiens ont décidé de lui faire l'amputation des deux mains, pour lui sauver la vie.

N. BRUNSWICK.—On a des nouvelles de cette province; la législature était en session depuis plusieurs jours; rien d'important.

ELECTIONS MUNICIPALES.—Les élections municipales en cette ville auront lieu le 6 Mars prochain. Les membres sortants sont: MM. Perrin, Fontaine, Lyman, Dorwin, Roulier, Ferrier, Beaubien, Gorrie et Sims.

M. PRUDENT BEAUDRY.—Le procès de M. Beaudry est terminé; M. Beaudry n'est reconnu coupable que de simple assault. Il est sous caution; sa sentence sera prononcée aujourd'hui.

LA NALLE ANGLAISE.—Le vapeur transatlantique a aujourd'hui 17 jours de mer; on n'en a pas encore de nouvelles.  
MONTRÉAL.—Le 29 courant, il y a grande réunion à Montérland; les invitations sont sorties.

M. BADGLEY.—Le Pêlé de ce matin dit qu'il y a une rumeur que M. Badgley va entrer en société comme avocat avec M. Rose, et que la robe de soie accordée à ce dernier a été un moyen de s'entendre.

NOUVEAU JOURNAL.—A Goderich, H. C., il vient de paraître un journal réformiste appelé le Huron Signal; l'abonnement est de deux piastres; il sort une fois par semaine.

TERME CRIMINEL.—James O'Donnell, accusé d'avoir enlevé un coiffeur, un ostensor et une lampe dans l'Eglise de la Loigne-Pointe, a été trouvé coupable.

DEUX DÉPÊCHES SUR LE GOUVERNEMENT RESPONSABLE.—Nous donnerons vendredi la traduction de ces deux dépêches qui depuis quelques jours occupent la presse canadienne.

TÉLÉGRAMME DE QUÉBEC À HALIFAX.—Nous voyons par les journaux d'en bas que la chambre des communes de St. Jean, N. B., n'a pas fait un rapport favorable au sujet de ce télégramme.

MEXIQUE.—Les espérances de paix sont évanouies; les hostilités recommencent; les Californiens se révoltent, et ont battu en deux endroits des détachements américains; en un mot les choses changent d'allure. Peut-être les Mexicains

veulent-ils enfin montrer quel sang coule dans leurs veines. Néanmoins les Américains n'en continuent pas moins leurs motions d'annexion et tout le reste. Voici ce que nous lisons dans la Mi-cro d'hier soir:

Le Herald de New-York reçu ce jour, dit que les hommes marquants à Washington, dans le congrès et ailleurs, s'occupent d'un projet de réforme dans toute l'union par laquelle ils feraient la paix avec le Mexique en n'en faisant qu'une seule et même république avec les Etats-Unis, ayant les mêmes intérêts et formant une nation homogène.

POINTE ST CHARLES.—Il est mort le 5 du courant 5 émigrés; il reste encore 130 convalescent.

CHLOROFORME.—Nous apprenons avec satisfaction que les médecins de Montréal ont commencé à servir de ce nouvel agent; et que ces jours derniers même, le Dr. W. Nelson, si avantageusement connu comme médecin, a fait une opération dangereuse et des plus douloureuses sur un individu des environs de Montréal; préalablement M. Nelson lui a fait présenter du chloroforme, et l'opération terminée, le patient a avoué n'avoir éprouvé aucune douleur.

LECTURE.—La Revue Canadienne nous apprend que M. Etienne Parent fera samedi prochain à l'Institut Canadien une lecture, dont le sujet est: "Considération sur notre système d'éducation populaire, sur l'éducation en général, et les moyens législatifs d'y pourvoir." Nous n'encourageons personne à assister à cette lecture; car nous savons d'avance que la salle sera trop petite pour contenir tous les citoyens qui voudront faire partie de l'auditoire.

ELECTION DE BERTHER.—Cette élection continue à être le sujet de bien des correspondances, etc.; on prétend d'un côté que M. Armstrong avait la minorité; d'un autre, on dit que c'était M. Derome. Enfin l'Echo nous donne des détails qui expliquent de la manière la plus satisfaisante la majorité de M. Armstrong.

UN CINQUANTIÈME ANNIVERSAIRE.—Aujourd'hui, la Révérende Sœur Hurthubize, de l'Hotel-Dieu de cette ville, a célébré le cinquantième anniversaire de sa profession religieuse. C'est Mgr. le Coadjuteur qui a reçu la rénovation de ses vœux; M. le Supérieur du Séminaire a célébré la messe; et M. Toupin a fait un excellent sermon approprié à la circonstance.

LE TEMPS.—Le temps est froid et clair; les chemins d'hiver excellents.

—On accuse les pauvres irlandais d'être bien féroces, mais leurs hurraux le leur rendent bien; ils leur ont fait savoir dans une gazette qu'ils vont tuer un prêtre pour chaque individu assassiné. Notre autorité est le Tablet de Londres.

—Mgr Corboli Bussi doit être fait cardinal probablement pour succéder au cardinal Forreti dans la secrétairerie d'Etat.

—La prochaine maille pour l'Europe sera close à Montréal le 15 courant à neuf heures. Les journaux doivent être jetés à la poste avant 8 heures.

CORRESPONDANCES.

M., c'est une obligeance très facile; car la réponse est non.  
M. P. B. continuez, ça va très bien.  
M. . . . New-York; merci de l'information; ne pourriez-vous pas donner quelque information sur la résidence du monsieur en question?  
M. D. Prêtre; on fera comme désiré.  
P. P.; votre lettre est reçue.

BULLETIN COMMERCIAL.

Glasgow, 14 janvier, 1848.

Le blé blanc se vendait de 25c à 27c les 240 lbs, le rouge de 23c à 26c, le blé mélé de 23c à 26c. La fleur superfine était à 32c la farine à 41c, la moyenne à 27c, la fleur fine sure à 23c et 24c, l'avoine à 19c et 20c les 264 lbs., la fleur d'avoine à 25c et 30c le quart, la Potasse à 23c et 30c les 112 lbs., la perle 32c et 33c. Le porc (Prime Mess) se vendait 60c le quart; le bœuf (Prime Mess) 50c à 55c. On craignait que les prix ne vinssent pas à demeurer à ce taux; et qu'il se fût fait encore une baisse.—Nous empruntons ces détails au Montreal Transcript.

Montréal, 14 février 1848.

Le blé même prix que la semaine dernière; l'avoine à 2c et 2c 6d l'orge comme la semaine dernière, les pois aussi; les fèves américaines se vendent de 5c à 5c 6d, celles de Canada de 5c 6d à 6c 3d; le bœuf comme précédemment; le porc de 4c à 4c 3/4, le beurre comme précédemment, le sucre d'érable de 4c 5c à 5; les œufs de 1c 3d à 1c 6d la douzaine.

NAISSANCE.

A Chambly, le 7 du courant, la Dame de A. Mercille, écuyer, N. P. a mis au monde un fils.

DÉCÈS.

Le 11 courant, en sa demeure, située en la Haute-Ville de Québec, dame Marie-Louise Dubois, veuve en premières noces de feu F. X. Cornau, écuyer, et en secondes nocces de feu Joseph Dubois, écuyer.  
A Berthier, le 9 courant, à l'âge de 82 ans, dame Angélique Fortin, veuve de feu Pierre Nioisieux, ci-devant des Trois-Rivières.

Quand la course du juste ici, bas est finie, Sans regrets, sans remords, il quitte ce séjour, Pour lui la mort n'est pas le terme de la vie, Mais le commencement d'un ineffable jour! . . .

—Au même lieu, le 9 du courant, après une maladie de huit jours, dame Esther-Sophronie LeMay, épouse de Norbert Gauthier, écuyer, marchand.

LIVRES NOUVEAUX.

Vient d'être publié par les soussignés une nouvelle édition de "LA JOURNÉE DU CHRÉTIEN" contenant les Prières et l'Office des Dimanches et des principales fêtes de l'année, l'Office des Dinanches, et l'exercice du chemin de la croix. Le tout a été revu et augmenté par un ecclésiastique catholique, et avec l'approbation particulière de leurs grandsseurs monseigneur l'archevêque de Québec et monseigneur l'évêque de Montréal. L'ouvrage est imprimé sur le plus beau papier, est bien relié, et ne renferme pas moins de six cent trente-huit pages, illustrées de douze gravures sur acier.

—Aussi—

Une nouvelle et jolie édition de la NEUVAINÉ EN L'HONNEUR DE ST. FRANÇOIS-XAVIER. Cet ouvrage sera vendu à bien bon marché, savoir, trois piastres et demi par cent.

D. et J. SADLER,

No. 179, rue Notre-Dame, Montréal.